Deepbloo

PANORAMA DEEPBLOO

Panorama Deepbloo des appels d’offres en stationnement et parkings

France · novembre 2025 à octobre 2026

Publié en novembre 2026

Construction, exploitation, équipement et solarisation des parkings

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

ÉDITORIAL

Introduction

Le stationnement est l'un des leviers les plus directs dont disposent les collectivités pour organiser la place de la voiture. Depuis le 1er janvier 2018, les communes, ou l'intercommunalité compétente, fixent elles-mêmes le montant du forfait de post-stationnement, qui a remplacé l'amende pour défaut de paiement. Les parkings sont aussi devenus des chantiers de la transition : désimperméabilisation, recharge électrique et, pour les parcs extérieurs de plus de 1500 m², obligation d'installer des ombrières photovoltaïques sur au moins la moitié de leur surface.

Repères nationaux

661

collectivités avaient signé une convention avec l'ANTAI pour la gestion des forfaits de post-stationnement au 31 décembre 2025 ; l'ANTAI a envoyé **15,9 millions** d'avis de paiement en 2025 (-2,6 % sur un an).

1er juillet 2026

première échéance de la loi APER : hors concession et délégation de service public, les parcs de stationnement extérieurs d'au moins 10 000 m² devaient être équipés d'ombrières photovoltaïques sur au moins la moitié de leur surface, ceux de 1500 à 10 000 m² ayant jusqu'au 1er juillet 2028. Le décret du 7 septembre 2026 permet de reporter ces échéances au 1er janvier 2028 et au 1er janvier 2030, sous conditions de calendrier de commande, de performance et d'origine des panneaux.

29

territoires labellisés « services express régionaux métropolitains » (SERM), dont la loi du 27 décembre 2023 prévoit la création ou l'adaptation de gares et de pôles d'échanges ; l'État y consacre environ 900 millions d'euros, selon le ministère de la Transition écologique.

Sources : rapport annuel de performances 2025 du compte « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers » (annexe au projet de loi relatif aux résultats de la gestion 2025) ; loi n° 2023-175 du 10 mars 2023, article 40, et décret n° 2026-842 du 7 septembre 2026 (Légifrance) ; ministère de l'Économie, communiqué du 11 septembre 2026 ; ministère de la Transition écologique, page « Services express régionaux métropolitains » mise à jour le 29 juillet 2026.

Entre novembre 2025 et octobre 2026, Deepbloo a identifié **1106 appels d'offres** consacrés au stationnement et aux parkings en France, ainsi que 354 avis d'attribution. La création et l'aménagement de parkings de surface restent le premier poste (295 consultations, 26,7 %), devant les équipements et la maintenance (142), la rénovation de parkings existants (117) et les études (113). Les communes publient 42,7 % des consultations, loin devant les intercommunalités (15,4 %) et les régies, sociétés d'économie mixte et opérateurs de stationnement (13,8 %).

Principal enseignement de l'année : le parking change de fonction. **Une consultation sur dix (113) porte sur des ombrières photovoltaïques**, et 176 (15,9 %) sur l'exploitation du stationnement, son paiement ou son contrôle. Le volume global recule légèrement : 559 consultations au premier semestre (novembre 2025 à avril 2026), 547 au second (mai à octobre 2026), soit -2,1 %, et +3,4 % sur les seules sources officielles.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

01

SECTION 01

L’essentiel en chiffres

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

STATIONNEMENT ET PARKINGS

L'essentiel en chiffres

APPELS D'OFFRES
1 106
publiés en France de novembre 2025 à octobre 2026

ÉVOLUTION ENTRE SEMESTRES
-2,1 %
559 (nov. à avr.) puis 547 (mai à oct.) ; +3,4 % sur les sources officielles

OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES
1 sur 10
113 consultations portent sur la solarisation de parkings

PUBLIÉS PAR LES COMMUNES
43 %
472 consultations

ACHETEURS DISTINCTS
817
dont 670 n'ont publié qu'une consultation

PLUS FORTE VALEUR ESTIMÉE
90 M€ HT
concession du stationnement de Montrouge, sur 20 ans

Principaux enseignements

- **1106 appels d'offres** sur le stationnement et les parkings en France en douze mois, et **354 avis d'attribution**.
- La création et l'aménagement de parkings de surface représentent **26,7 %** des consultations ; la rénovation de parkings existants (117) et leurs équipements (142) progressent d'un semestre à l'autre.
- **113 consultations** portent sur des ombrières photovoltaïques installées sur des parkings : 63 au premier semestre (novembre 2025 à avril 2026), 50 au second (mai à octobre 2026).
- L'exploitation, le paiement et le contrôle du stationnement totalisent **176 consultations**, dont 34 délégations de service public ou concessions.
- Les communes publient **42,7 %** des consultations ; les régies, sociétés d'économie mixte et opérateurs de stationnement **13,8 %**.
- La commande recule légèrement : **-2,1 %** entre les deux semestres, **+3,4 %** sur les seules sources officielles (BOAMP et JOUE).
- Parmi les avis d'attribution qui nomment le titulaire, le groupe **Indigo** est cité dans 30 attributions et **Flowbird** dans 14.

Citer ce Panorama

Les chiffres et graphiques de ce Panorama peuvent être repris librement, avec mention de la source :

> Source : Deepbloo, Panorama des appels d'offres en stationnement et parkings, France, novembre 2025 à octobre 2026 (deepbloo.com)

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

02

SECTION 02

Méthodologie

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

STATIONNEMENT ET PARKINGS

Méthodologie

Périmètre

Ce Panorama porte sur les appels d'offres publics publiés en France entre le 1er novembre 2025 et le 31 octobre 2026. Les appels d'offres sont repérés à partir des termes du stationnement et des parkings (parking, parc de stationnement, stationnement payant, horodateur, parcmètre, parc relais, forfait post-stationnement, gestion et exploitation des parkings), recherchés dans le titre, la description et les lots des avis de marché.

Chaque consultation est ensuite examinée une à une afin de ne conserver que celles dont le stationnement est l'objet, ou l'un des objets nommés : travaux sur un parking, exploitation, équipement, maintenance ou études. Sont écartés les programmes de construction dont le parking n'est qu'une annexe (logements, équipements publics), les marchés multisites où les parkings ne sont qu'un site parmi d'autres, la fourrière, les annonces de projets d'achat sans date limite de remise des offres, ainsi que les aires et parkings de covoiturage, qui relèvent des pôles d'échanges.

Le Panorama couvre ainsi tout le cycle de vie des parkings : création et aménagement, construction et réhabilitation des parkings en ouvrage, équipements et maintenance, exploitation et délégation du service, stationnement payant sur voirie, ombrières photovoltaïques et études.

Règle de comptage

Une consultation est comptée une seule fois, même lorsqu'elle est publiée sur plusieurs plateformes, sous des variantes du nom de l'acheteur, en version anglaise, avec un titre abrégé, en deux phases (candidatures puis offres) ou republiée avant sa date limite. La publication la plus ancienne est retenue, avec le titre le plus complet.

Une relance publiée après la date limite d'une première consultation compte comme une nouvelle consultation : c'est le cas de 31 consultations sur la période. Chaque lot publié dans un avis distinct compte aussi comme une consultation. Pour les acheteurs du classement, le nombre de relances et de lots publiés séparément est indiqué sous le tableau.

Le corpus rassemble 1106 appels d'offres publiés entre le 1er novembre 2025 et le 31 octobre 2026. 545 d'entre eux (49,3 %) figurent au Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) ou au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE).

Ce que mesurent les chiffres

Les chiffres portent sur un nombre de consultations, pas sur un volume d'investissement : une concession de vingt ans et l'achat de tickets comptent chacun pour une consultation. Les montants cités figurent dans l'avis officiel.

Chaque consultation est localisée par son lieu d'exécution (commune ou département cité dans l'intitulé, à défaut territoire de l'acheteur, puis lieu indiqué dans l'avis) ; 11 restent sans localisation précise. Elle est rattachée à un type de prestation unique, défini en annexe.

La liste complète des termes recherchés et le détail des règles figurent en annexe.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

03

SECTION 03

Dynamique de la commande

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

STATIONNEMENT ET PARKINGS

Dynamique de la commande

Le rythme de publication oscille entre 54 et 115 consultations par mois. Le creux d'août est habituel dans la commande publique ; il est suivi d'une reprise à l'automne.

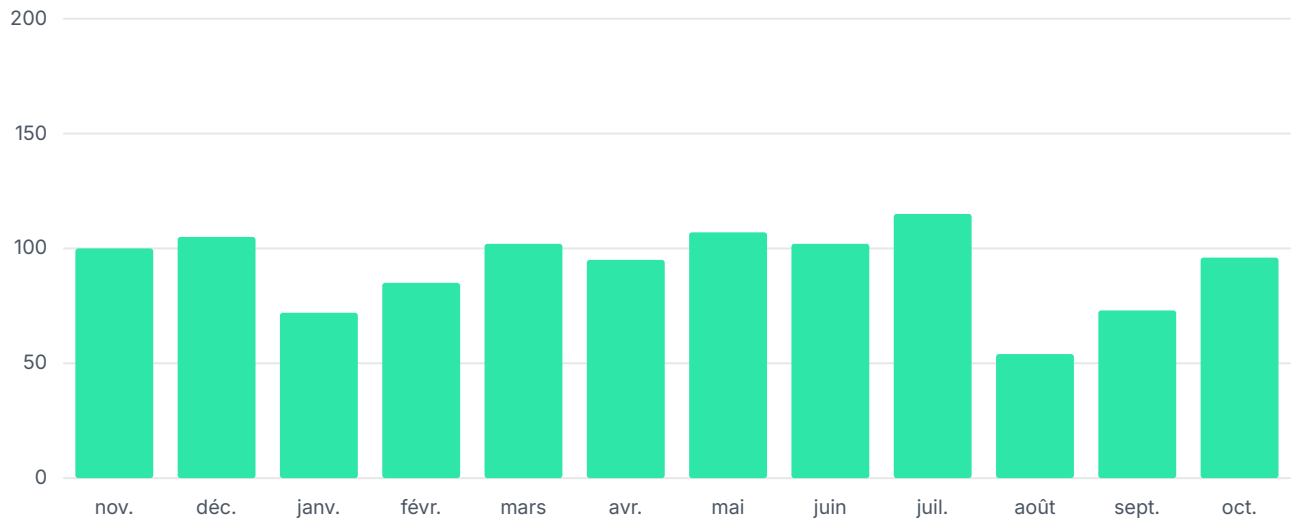

Figure 1 : Nombre d'appels d'offres publiés par mois, de novembre 2025 à octobre 2026

Comparaison des deux semestres

1ER NOV. 2025 AU 30 AVR. 2026	1ER MAI AU 31 OCT. 2026	ÉVOLUTION
559 appels d'offres	**547** appels d'offres	**-2,1 %** d'un semestre à l'autre

Ce que mesure cette évolution

- Le nombre de consultations passe de **559** au premier semestre (1er novembre 2025 au 30 avril 2026) à **547** au second (1er mai au 31 octobre 2026), soit **-2,1 %**.
- Sur les seules consultations publiées au BOAMP ou au JOUE, il passe de 268 à 277, soit **+3,4 %**. Les deux mesures portent sur des périmètres différents et se complètent.
- Sur la même période, l'ensemble des appels d'offres publiés en France progresse de 3,1 %, et de 1,7 % sur les seules sources officielles.
- Ces chiffres comptent des consultations, pas des montants d'investissement.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

04

SECTION 04

Répartition géographique

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

STATIONNEMENT ET PARKINGS

Répartition géographique

L'Île-de-France publie le plus de consultations (165, 14,9 %), devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (143) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (113). Les départements les plus actifs sont les Alpes-Maritimes (37), l'Hérault (35) et la Gironde (35).

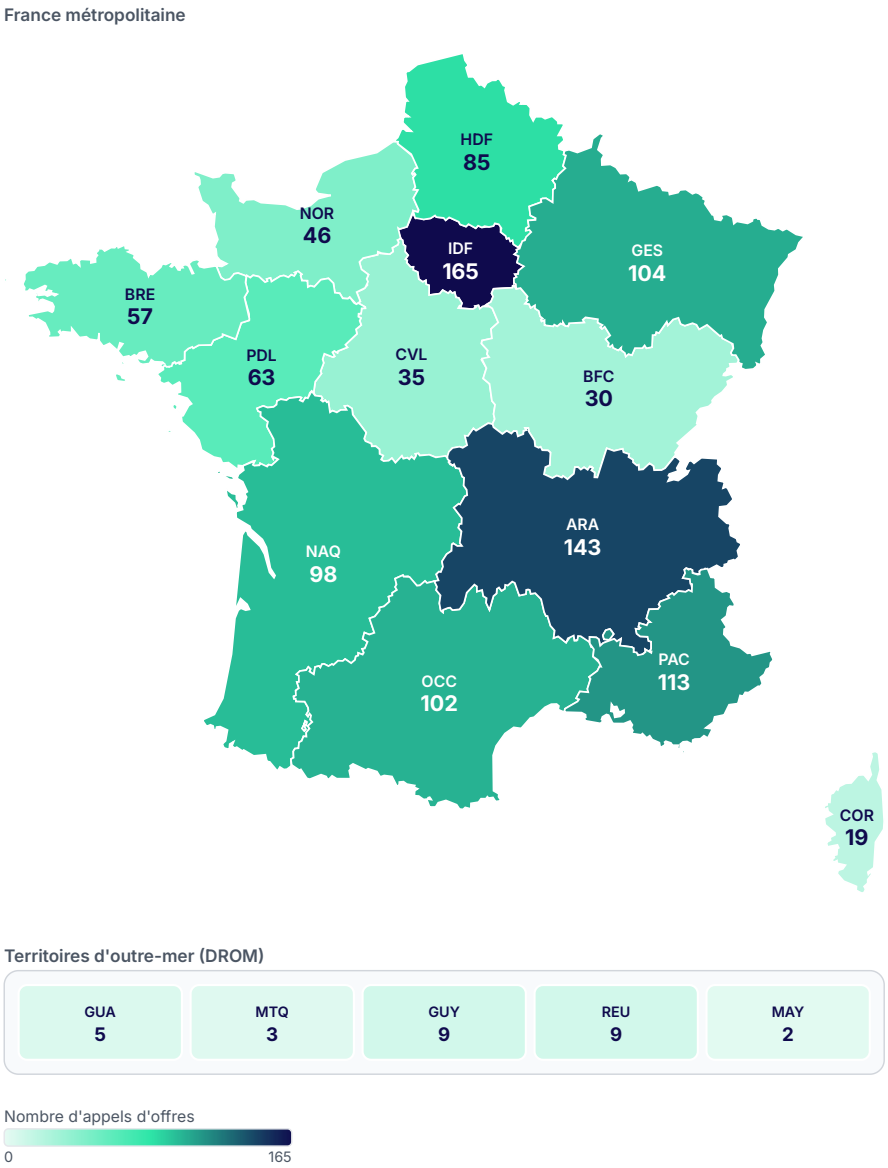

Figure 2 : Nombre d'appels d'offres par région

Appels d'offres par région

RÉGION	APPELS D'OFFRES	PART	1ER SEM.	2E SEM.
Île-de-France	165	14,9 %	101	64
Auvergne-Rhône-Alpes	143	12,9 %	74	69
Provence-Alpes-Côte d'Azur	113	10,2 %	53	60
Grand Est	104	9,4 %	50	54

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

RÉGION	APPELS D'OFFRES	PART	1ER SEM.	2E SEM.
Occitanie	102	9,2 %	59	43
Nouvelle-Aquitaine	98	8,9 %	48	50
Hauts-de-France	85	7,7 %	42	43
Pays de la Loire	63	5,7 %	33	30
Bretagne	57	5,2 %	25	32
Normandie	46	4,2 %	17	29
Centre-Val de Loire	35	3,2 %	13	22
Bourgogne-Franche-Comté	30	2,7 %	15	15
Corse	19	1,7 %	10	9
Localisation non précisée	11	1,0 %	9	2
Guyane	9	0,8 %	3	6
La Réunion	9	0,8 %	4	5
Collectivités d'outre-mer	7	0,6 %	1	6
Guadeloupe	5	0,5 %	1	4
Martinique	3	0,3 %	0	3
Mayotte	2	0,2 %	1	1

1er semestre : 1er novembre 2025 au 30 avril 2026 ; 2e semestre : 1er mai au 31 octobre 2026. Localisation : lieu d'exécution indiqué dans l'avis.

Les évolutions régionales sont contrastées : l'Île-de-France passe de 101 consultations au premier semestre à 64 au second, l'Occitanie de 59 à 43, tandis que la Provence-Alpes-Côte d'Azur passe de 53 à 60 et le Grand Est de 50 à 54.

Principaux départements

Départements ayant concentré le plus d'appels d'offres

DÉPARTEMENT	APPELS D'OFFRES	DÉPARTEMENT	APPELS D'OFFRES
Alpes-Maritimes (06)	37	Rhône (69)	29
Hérault (34)	35	Hauts-de-Seine (92)	28
Gironde (33)	35	Paris (75)	27
Bouches-du-Rhône (13)	33	Var (83)	27
Nord (59)	32		

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

05

SECTION 05

Analyse des acheteurs

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

STATIONNEMENT ET PARKINGS

Analyse des acheteurs

817 acheteurs différents ont publié au moins une consultation. La commande est très dispersée : 670 d'entre eux (82,0 %) n'en ont publié qu'une, et les dix acheteurs les plus actifs concentrent 8,0 % des consultations dont l'acheteur est identifié.

Qui achète ?

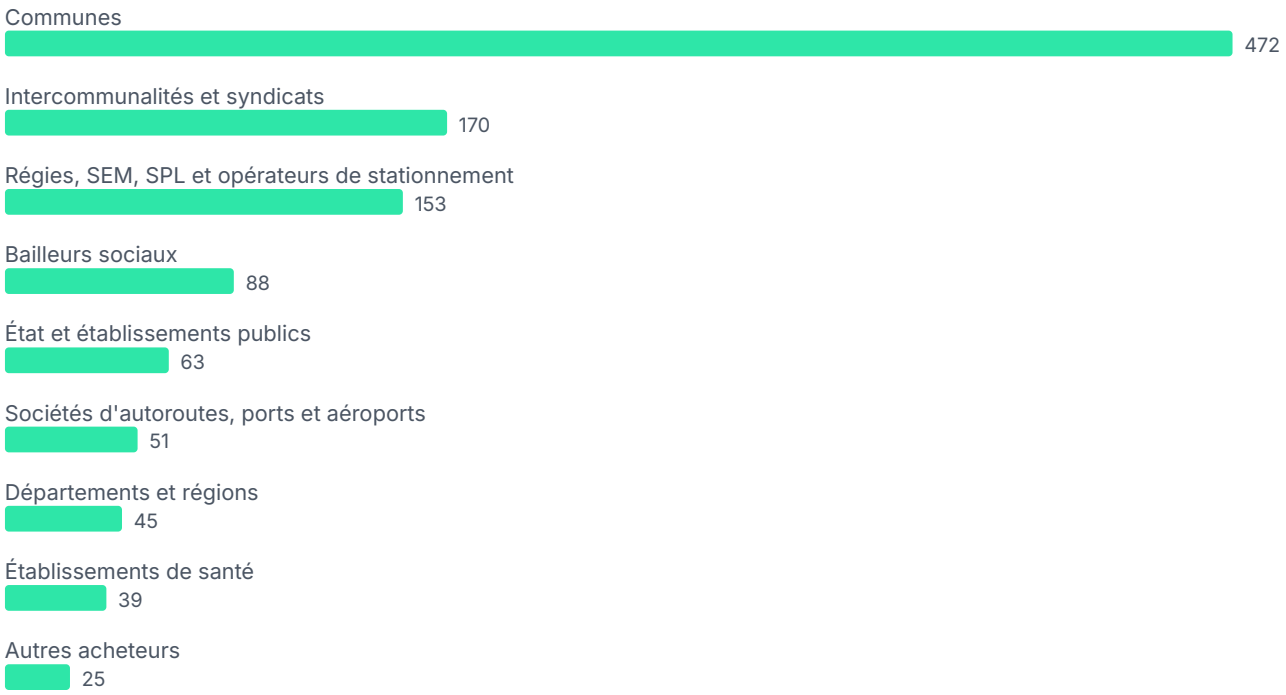

Figure 3 : Répartition des appels d'offres par type d'acheteur

TYPE D'ACHETEUR	APPELS D'OFFRES	PART
Communes	472	42,7 %
Intercommunalités et syndicats	170	15,4 %
Régies, SEM, SPL et opérateurs de stationnement	153	13,8 %
Bailleurs sociaux	88	8,0 %
État et établissements publics	63	5,7 %
Sociétés d'autoroutes, ports et aéroports	51	4,6 %
Départements et régions	45	4,1 %
Établissements de santé	39	3,5 %
Autres acheteurs	25	2,3 %

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Principaux acheteurs

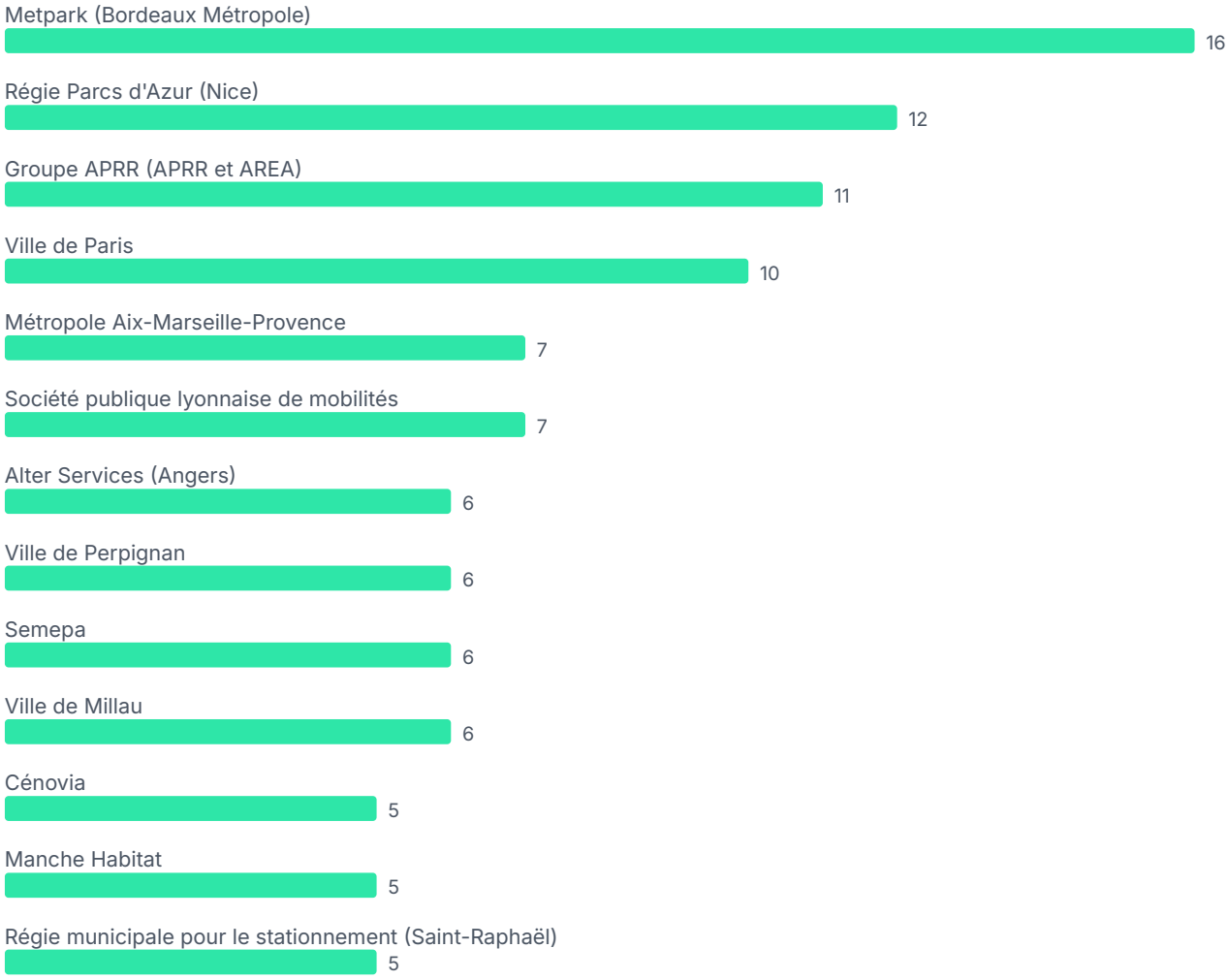

Figure 4 : Acheteurs ayant publié le plus d'appels d'offres

Acheteurs ayant publié le plus d'appels d'offres sur la période

ACHETEUR	TYPE	APPELS D'OFFRES
Metpark (Bordeaux Métropole)	Régies, SEM, SPL et opérateurs de stationnement	16
Régie Parcs d'Azur (Nice)	Régies, SEM, SPL et opérateurs de stationnement	12
Groupe APRR (APRR et AREA)	Sociétés d'autoroutes, ports et aéroports	11
Ville de Paris	Communes	10
Métropole Aix-Marseille-Provence	Intercommunalités et syndicats	7
Société publique lyonnaise de mobilités	Régies, SEM, SPL et opérateurs de stationnement	7
Alter Services (Angers)	Régies, SEM, SPL et opérateurs de stationnement	6
Ville de Perpignan	Communes	6

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

ACHETEUR	TYPE	APPELS D'OFFRES
Semepa	Régies, SEM, SPL et opérateurs de stationnement	6
Ville de Millau	Communes	6
Cénovia	Régies, SEM, SPL et opérateurs de stationnement	5
Manche Habitat	Bailleurs sociaux	5
Régie municipale pour le stationnement (Saint-Raphaël)	Régies, SEM, SPL et opérateurs de stationnement	5

Classement établi sur les consultations distinctes : acheteurs ayant publié au moins 5 consultations ; 13 autres acheteurs en ont publié 4. Dont relances et lots publiés séparément : Metpark (Bordeaux Métropole) : 2 relances ; Régie Parcs d'Azur (Nice) : 1 relance, 1 lot publié séparément ; Groupe APRR (APRR et AREA) : 3 relances ; Ville de Paris : 1 relance ; Société publique lyonnaise de mobilités : 1 relance ; Alter Services (Angers) : 1 relance, 1 lot publié séparément ; Ville de Millau : 1 relance.

Les entités d'un même groupe sont regroupées sous un libellé explicite : « Groupe APRR (APRR et AREA) » réunit les avis publiés au nom d'APRR, de ses directions et de sa filiale AREA ; « Metpark (Bordeaux Métropole) » désigne la régie métropolitaine de stationnement, dont les avis sont publiés sous les noms « Metpark » et « 33 Metpark » ; « ICF Habitat » réunit les sociétés du groupe (ICF Habitat Social, ICF La Sablière). Les communes sont présentées sous la forme « Ville de », quel que soit le libellé de l'avis.

Les premiers acheteurs sont des gestionnaires de parkings, qui publient au fil de l'année les marchés d'entretien de leur parc : maintenance des systèmes de sécurité incendie et des ascenseurs, nettoyage, collecte des recettes, rénovation. Le Groupe APRR doit sa place aux parkings sécurisés pour poids lourds des aires de Mionnay (Ain) et de Mâcon-Saint-Albain (Saône-et-Loire), dont les travaux de bâtiment et de voirie font l'objet d'avis distincts, et à plusieurs relances.

DIX PREMIERS ACHETEURS
8,0 %
des consultations dont l'acheteur est identifié

ACHETEURS DISTINCTS
817
ont publié au moins un appel d'offres

ACHETEURS OCCASIONNELS
82,0 %
des acheteurs n'ont publié qu'un seul appel d'offres

Principaux acheteurs par région

Île-de-France

ACHETEUR	NOMBRE
Ville de Paris	10
ICF Habitat	4
Communauté d'agglomération Roissy Pays de France	4
Seqens	4

Auvergne-Rhône-Alpes

ACHETEUR	NOMBRE
Société publique lyonnaise de mobilités	7
Groupe APRR (APRR et AREA)	5
Ville de Roanne	4
Ville de Bourgoin-Jallieu	4

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Provence-Alpes-Côte d’Azur

ACHETEUR	NOMBRE
Régie Parcs d'Azur (Nice)	12
Métropole Aix-Marseille-Provence	7
Semepa	6
Régie municipale pour le stationnement (Saint-Raphaël)	5

Grand Est

ACHETEUR	NOMBRE
Port autonome de Strasbourg	4
Citivia (SPL)	4
EuroAirport Bâle-Mulhouse	3
Parcus	3
Ville de Colmar	3

Occitanie

ACHETEUR	NOMBRE
Ville de Perpignan	6
Ville de Millau	6
TaM (Montpellier)	4
Montpellier Méditerranée Métropole	4
SPL Bassin de Thau	4

Nouvelle-Aquitaine

ACHETEUR	NOMBRE
Metpark (Bordeaux Métropole)	16
Communauté d'agglomération Pays Basque	3
Ville de Bayonne	3
Région Nouvelle-Aquitaine	3

Acheteurs ayant publié au moins trois consultations dans la région, cinq au plus ; lorsque plusieurs acheteurs sont à égalité au-delà du cinquième rang, seuls ceux qui les précèdent sont cités.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

06

SECTION 06

Avis d’attribution

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

STATIONNEMENT ET PARKINGS

Avis d’attribution

Deepbloo a recensé 354 avis d'attribution liés au stationnement et aux parkings sur la période. 268 d'entre eux nomment au moins une entreprise retenue. Un même avis peut désigner plusieurs titulaires lorsqu'il porte sur plusieurs lots.

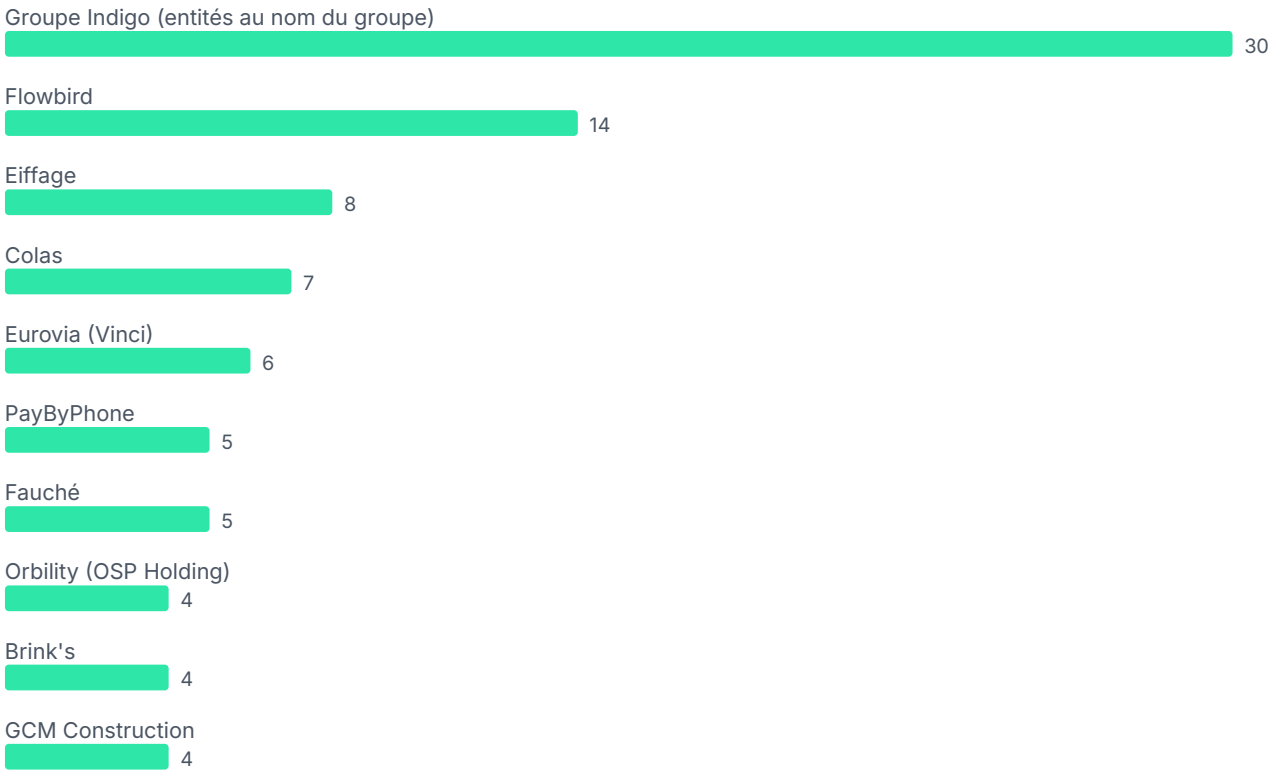

Figure 5 : Entreprises les plus souvent retenues

Titulaires les plus fréquents parmi les avis qui nomment l'entreprise retenue

TITULAIRE	AVIS D’ATTRIBUTION
Groupe Indigo (entités au nom du groupe)	30
Flowbird	14
Eiffage	8
Colas	7
Eurovia (Vinci)	6
PayByPhone	5
Fauché	5
Orbility (OSP Holding)	4
Brink's	4
GCM Construction	4

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

Le groupe Indigo est l'attributaire le plus fréquent (30 avis), sous plusieurs entités (Indigo Park, Indigo Voirie, Indigo Infra et Indigo Voirie Moovia), principalement pour l'exploitation de parkings et du stationnement payant. Flowbird (14 avis) est retenu pour la fourniture et la maintenance d'horodateurs, PayByPhone (5) et Orbility (4) pour le paiement et le contrôle du stationnement. Les grands groupes de travaux publics (Eiffage, Colas, Eurovia) apparaissent sur les chantiers d'aménagement.

Au-delà des premiers noms, les attributions se répartissent entre de nombreuses entreprises régionales de travaux, de maintenance et de services.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

07

SECTION 07

Typologie des prestations

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

STATIONNEMENT ET PARKINGS

Typologie des prestations

Chaque consultation a été examinée et rattachée à un type de prestation unique, à partir de son intitulé. Les définitions figurent en annexe.

Typologie détaillée

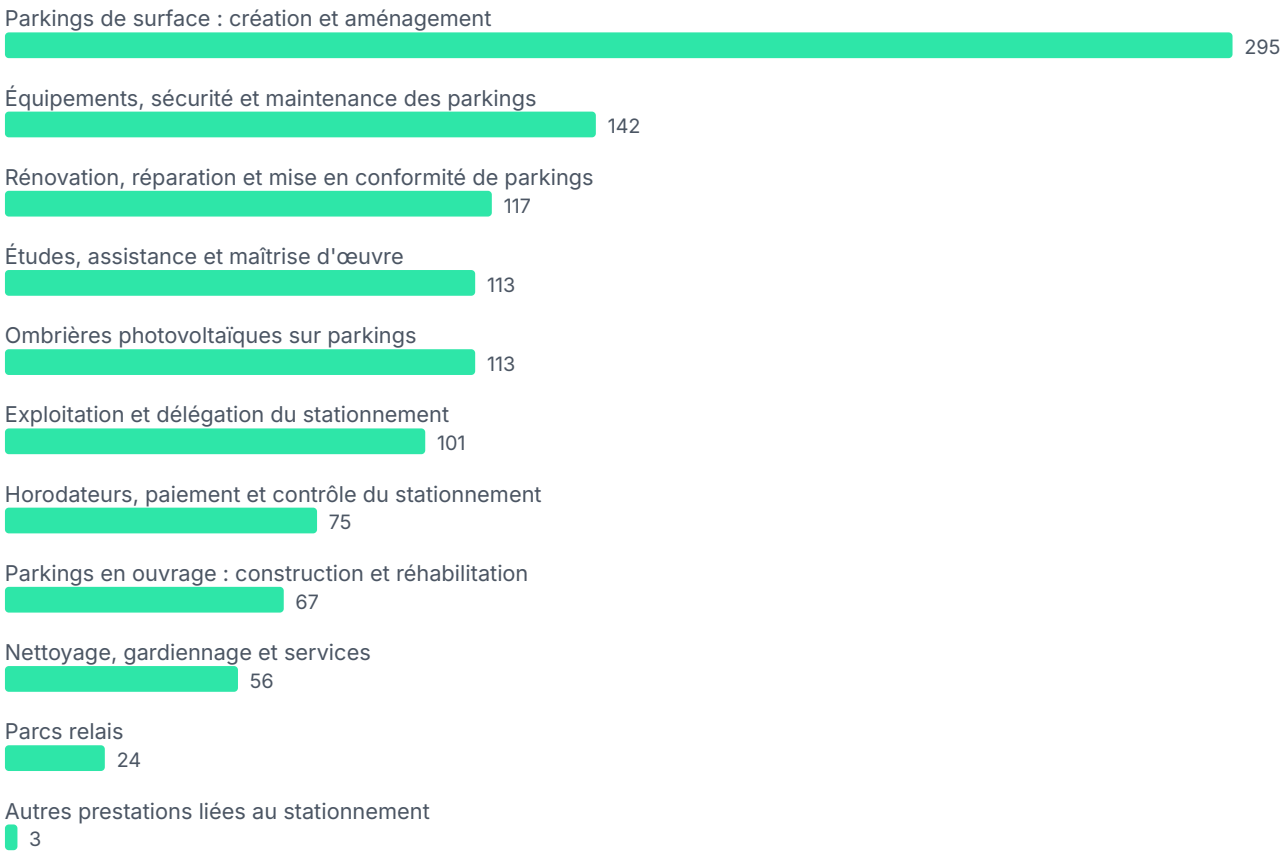

Figure 6 : Répartition des appels d'offres par type de prestation

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

TYPE DE PRESTATION	APPELS D'OFFRES	PART	1ER SEM.	2E SEM.
Parkings de surface : création et aménagement	295	26,7 %	148	147
Équipements, sécurité et maintenance des parkings	142	12,8 %	69	73
Rénovation, réparation et mise en conformité de parkings	117	10,6 %	54	63
Études, assistance et maîtrise d'œuvre	113	10,2 %	56	57
Ombrières photovoltaïques sur parkings	113	10,2 %	63	50
Exploitation et délégation du stationnement	101	9,1 %	52	49
Horodateurs, paiement et contrôle du stationnement	75	6,8 %	40	35
Parkings en ouvrage : construction et réhabilitation	67	6,1 %	36	31
Nettoyage, gardiennage et services	56	5,1 %	25	31
Parcs relais	24	2,2 %	13	11
Autres prestations liées au stationnement	3	0,3 %	3	0

Nombre de consultations par semestre : 1er novembre 2025 au 30 avril 2026, puis 1er mai au 31 octobre 2026.

Les travaux de surface restent majoritaires, mais l'entretien du parc existant pèse lourd : rénovation, réparation et mise en conformité (117), équipements, sécurité et maintenance (142) et parkings en ouvrage (67) totalisent 326 consultations.

Les intitulés mentionnent une désimperméabilisation, une végétalisation ou un aménagement paysager dans 59 consultations, et l'installation de bornes de recharge dans 34.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

08

SECTION 08

Conditions de consultation

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

STATIONNEMENT ET PARKINGS

Conditions de consultation

Le délai médian entre la publication et la date limite de remise des offres est de 30 jours (calculé sur 1078 consultations). La procédure adaptée domine : elle concerne 74,6 % des consultations dont la procédure est connue.

DÉLAI MÉDIAN DE RÉPONSE
30 jours
entre publication et date limite

PROCÉDURE ADAPTÉE
75 %
des 913 consultations dont la procédure est connue

MARCHÉS DE TRAVAUX
62 %
des 967 consultations dont la nature est connue

CONSULTATIONS ALLOTIES
132
comportent au moins deux lots

DÉLÉGATIONS ET CONCESSIONS
34
délégations de service public ou concessions

ACCORDS-CADRES
57
accords-cadres ou marchés à bons de commande, selon le type de contrat ou l'intitulé

Nature du contrat

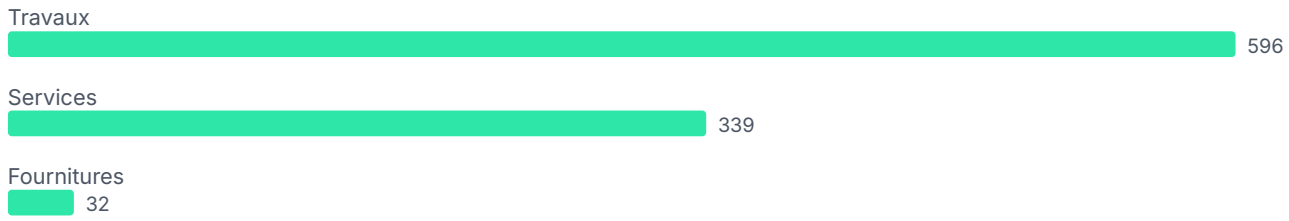

Figure 7 : Répartition par nature de contrat

Les marchés de travaux dominent, ce qui reflète le poids des chantiers d'aménagement et de rénovation. Les services regroupent l'exploitation, la maintenance, le nettoyage et les études ; les fournitures, minoritaires, portent surtout sur les horodateurs, les équipements de péage et les ombrières.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

09

SECTION 09

Tendances à retenir

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

STATIONNEMENT ET PARKINGS

Tendances à retenir

Les tendances ci-dessous comparent le premier semestre (1er novembre 2025 au 30 avril 2026) au second (1er mai au 31 octobre 2026).

Ombrières : une consultation sur dix

Les consultations d'ombrières photovoltaïques sur parking passent de 63 au premier semestre à 50 au second, soit -20,6 %. Les données ne permettent pas d'attribuer cette évolution à une cause. L'échéance du 1er juillet 2026 fixée par la loi APER pour les parcs extérieurs d'au moins 10 000 m² qui ne sont pas gérés en concession ou en délégation de service public tombe au cours du second semestre. Le décret du 7 septembre 2026 a depuis ouvert un report, jusqu'au 1er janvier 2028 pour ces grands parcs et jusqu'au 1er janvier 2030 pour ceux de 1 500 à 10 000 m². Il suppose un contrat signé avec acompte avant le 30 juin 2026 pour les grands parcs, le 30 juin 2027 pour les autres, un bon de commande avant la fin de la même année et des panneaux répondant à des critères de performance et d'origine.

Exploitation du stationnement : un renouvellement continu

Les marchés d'exploitation et les délégations du stationnement restent stables (52 puis 49). Plusieurs villes remettent en concurrence la gestion de leurs parkings et du stationnement payant pour huit à vingt ans, de Montrouge à Perpignan, Uzès ou Vernon.

Parkings existants : plus de rénovation et d’équipements

La rénovation et la mise en conformité de parkings passent de 54 à 63 consultations, les équipements et la maintenance de 69 à 73, tandis que la création de parkings de surface reste stable (148 puis 147).

Moins de consultations en Île-de-France

L'Île-de-France passe de 101 consultations au premier semestre à 64 au second. À l'inverse, la Provence-Alpes-Côte d'Azur passe de 53 à 60.

Les consultations les plus importantes par valeur estimée

Pour une concession ou une délégation de service public, la valeur estimée correspond au chiffre d'affaires prévisionnel du concessionnaire sur toute la durée du contrat (code de la commande publique), et non au montant des investissements. Les valeurs sont celles des avis officiels.

CONSULTATION	ACHETEUR	DATE DE L’AVIS	VALEUR ESTIMÉE DU CONTRAT (HT)
Concession de travaux et de service public : modernisation, gestion et exploitation du stationnement	Ville de Montrouge	17/07/2026	90 M€ HT sur 20 ans (2027 à 2047)
Concession de service public : exploitation des services de transport et de stationnement donnant accès au Mont-Saint-Michel	Établissement public du Mont-Saint-Michel	09/07/2026	30 M€ HT sur 5 ans (2027 à 2032), transport et stationnement

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

CONSULTATION	ACHETEUR	DATE DE L'AVIS	VALEUR ESTIMÉE DU CONTRAT (HT)
Marché global de performance pour la rénovation de trois parcs publics de stationnement	Metpark (Bordeaux Métropole)	30/12/2025	25,5 M€ HT sur 9 ans (conception, travaux et maintenance)
Concession de service public pour la gestion du stationnement payant sur voirie	Ville de Perpignan	23/10/2026	24,6 M€ HT sur 8 ans
Délégation de service public concessive : financement, réhabilitation et exploitation des parcs de stationnement et du stationnement payant sur voirie	Ville d'Uzès	25/02/2026	17,3 M€ HT sur 15 ans
Surveillance, exploitation et gestion du stationnement payant	Ville de Villeurbanne	03/09/2026	6 à 12 M€ HT sur 4 ans (accord-cadre, minimum et maximum)
Conception-réalisation et mise en service d'un parking souterrain	SPLA In Noisy Est	24/02/2026	11,4 M€ HT
Conception et construction d'un parking silo d'environ 560 places aux abords de la gare	Ville de Bourgoin-Jallieu	16/02/2026	9,2 M€ HT (enveloppe des travaux)
Construction d'un parking relais à Goussainville	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France	06/05/2026	7,2 M€ HT
Concession du service public du stationnement payant sur voirie et hors voirie	Ville de Vernon	17/09/2026	6,5 M€ HT sur 8 ans (2027 à 2035)

Seules figurent les consultations dont l'avis officiel indique une valeur estimée. Pour Villeurbanne, l'avis fixe un minimum et un maximum de commandes. Au Mont-Saint-Michel, la concession porte à la fois sur les navettes et sur les parcs de stationnement d'accès au site.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

ÉDITORIAL

Conclusion

Sur douze mois, la commande publique liée au stationnement compte 1106 appels d'offres, publiés par 817 acheteurs différents. C'est une commande très dispersée : 670 acheteurs n'ont publié qu'une seule consultation, et les dix plus actifs n'en concentrent que 8,0 %. Les communes en restent le moteur, avec des chantiers souvent modestes : un parking de centre-bourg, une aire de stationnement devant un équipement, une réfection d'enrobé.

Les marchés les plus lourds se trouvent ailleurs : dans les délégations de service public et les concessions, où se négocie pour cinq à vingt ans l'exploitation des parkings et du stationnement payant, et dans les parkings en ouvrage, silos ou souterrains, qui demandent travaux de structure, mises en conformité et équipements de sécurité. Les ombrières photovoltaïques (113 consultations) traduisent un autre usage du parking, comme surface de production d'énergie, au moment où arrivent les premières échéances de l'obligation de solarisation des parcs extérieurs, désormais assorties de possibilités de report.

Le nombre de consultations recule de 2,1 % entre le premier semestre (novembre 2025 à avril 2026) et le second (mai à octobre 2026), alors qu'il progresse de 3,4 % sur les seules sources officielles ; l'ensemble des appels d'offres publiés en France progresse de 3,1 % sur la même période. Ces mouvements portent sur un nombre de consultations, pas sur le montant des investissements.

Indicateurs à suivre

- le nombre de consultations d'ombrières photovoltaïques après le décret du 7 septembre 2026, qui ouvre un report d'échéance sous conditions ;
- le renouvellement des délégations du stationnement (Montrouge, Perpignan, Uzès, Vernon) et l'identité des futurs exploitants ;
- la part des parkings de surface aménagés avec désimperméabilisation ou végétalisation ;
- l'équipement des parkings existants en bornes de recharge et en systèmes de guidage.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

10

SECTION 10

Annexes

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

STATIONNEMENT ET PARKINGS

Annexes

Termes recherchés

Les termes ci-dessous ont été recherchés dans le titre, la description et les lots des avis de marché publiés en France, puis chaque avis repéré a été relu selon les règles de la méthodologie.

Parkings

parking ; parc de stationnement* ; parc relais ; gestion des parkings ; exploitation des parkings.

Stationnement

stationnement* ; stationnement payant ; contrôle du stationnement ; forfait post-stationnement.

Équipements de paiement

horodateur ; horodateurs ; parcmètre ; parcmètres.

* Terme recherché sous sa forme exacte, au singulier et au pluriel.

Règles de sélection et de comptage

- Sont retenues les consultations dont le stationnement ou un parking est l'objet, ou l'un des objets nommés.
- Sont écartés : les programmes de construction dont le parking est une annexe, les marchés multisites où les parkings ne sont qu'un site parmi d'autres, la fourrière, les autres sens du mot stationnement (aéronefs, bateaux), les aires et parkings de covoiturage, les avenants, rectificatifs et décisions d'attribution, les annonces de projets d'achat sans date limite.
- Une consultation publiée sur plusieurs plateformes, en version anglaise, en deux phases ou republiée avant sa date limite est comptée une seule fois.
- Une relance publiée après la date limite d'une première consultation, et chaque lot publié dans un avis distinct, comptent comme des consultations.
- Les avis d'attribution sont comptés selon les mêmes règles et analysés séparément.

Définition des types de prestation

TYPE DE PRESTATION	CONTENU
Exploitation et délégation du stationnement	Délégations de service public, concessions et marchés d'exploitation ou de gestion de parkings et du stationnement, y compris le stationnement payant sur voirie.
Horodateurs, paiement et contrôle du stationnement	Fourniture et maintenance d'horodateurs, solutions de paiement, contrôle, recours et collecte des recettes du stationnement.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

TYPE DE PRESTATION	CONTENU
Ombrières photovoltaïques sur parkings	Ombrières et centrales photovoltaïques installées sur des parcs de stationnement, études et missions associées.
Parcs relais	Création, extension, équipement ou exploitation de parcs relais.
Études, assistance et maîtrise d'œuvre	Études de stationnement, diagnostics, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, contrôle technique et coordination de chantier.
Équipements, sécurité et maintenance des parkings	Contrôle d'accès, péage, guidage, sécurité incendie, ascenseurs, éclairage, recharge électrique, signalétique et maintenance technique des parkings.
Nettoyage, gardiennage et services	Nettoyage, gardiennage et sécurité, déneigement, assurances et autres services liés aux parkings.
Parkings en ouvrage : construction et réhabilitation	Construction, réhabilitation, renforcement structurel et étanchéité de parkings en ouvrage (silos, parkings souterrains ou enterrés).
Rénovation, réparation et mise en conformité de parkings	Rénovation, réhabilitation, réparation, démolition, mise en conformité et sécurisation de parkings existants, de surface ou en ouvrage.
Parkings de surface : création et aménagement	Création, extension, désimperméabilisation et aménagement paysager de parkings et d'aires de stationnement de surface.
Autres prestations liées au stationnement	Consultations liées au stationnement ne relevant d'aucun des types précédents.

Types d’acheteurs

- **Communes** : communes, mairies et leurs établissements (CCAS, régies municipales hors stationnement), y compris la Ville de Paris.
- **Intercommunalités et syndicats** : communautés de communes, d'agglomération, urbaines, métropoles, syndicats intercommunaux et mixtes.
- **Régies, SEM, SPL et opérateurs de stationnement** : régies de stationnement, sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales et opérateurs qui gèrent des parkings.
- **Bailleurs sociaux** : offices publics de l'habitat, entreprises sociales pour l'habitat et autres organismes de logement social.
- **État et établissements publics** : ministères et services déconcentrés, établissements publics nationaux, universités, organismes de sécurité sociale.
- **Sociétés d'autoroutes, ports et aéroports** : sociétés concessionnaires d'autoroutes, gestionnaires de ports et d'aéroports, chambres de commerce et d'industrie.
- **Départements et régions** : conseils départementaux et régionaux, Collectivité de Corse et collectivités uniques d'outre-mer.
- **Établissements de santé** : centres hospitaliers, groupements hospitaliers et établissements médico-sociaux.

Sources

Les 1106 consultations proviennent de 92 sources : BOAMP et JOUE (545 consultations), profils d'acheteurs, plateformes de dématérialisation et supports d'annonces légales.

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.

À PROPOS

Qu’est-ce que Deepbloo ?

Deepbloo repère les projets publics et privés **avant qu'ils ne deviennent des appels d'offres**. La plateforme suit les projets privés à venir, les délibérations des collectivités, les permis de construire et les avis environnementaux, puis les consultations et les avis d'attribution qui en découlent, en France et dans plus de 190 pays.

Un exemple

Par délibération du 18 juin 2026, le conseil municipal de Montrouge a approuvé le principe d'une nouvelle délégation de service public du stationnement ; l'avis de concession, d'une valeur estimée de 90 millions d'euros HT sur vingt ans, a été publié le 17 juillet. Repérer la délibération, c'est connaître le projet un mois avant la consultation.

Détection amont

Projets privés, délibérations, permis de construire, avis environnementaux : les signaux qui annoncent un projet des mois avant la consultation.

Appels d’offres et attributions

Les consultations publiques et les avis d'attribution, rassemblés depuis des milliers de sources et rattachés aux projets qu'ils concernent.

Analyse par l’intelligence artificielle

Plus de 50 critères extraits de chaque document : périmètre, lots, échéances, acheteurs, montants, spécifications techniques.

Panoramas sectoriels

Des analyses comme celle-ci, publiées secteur par secteur à partir de la même base.

FRANCE
200 000+
PROJETS PRIVÉS

FRANCE
1 500 000+
DÉLIBÉRATIONS

FRANCE
600 000+
APPELS D'OFFRES

FRANCE
180 000+
AVIS D'ATTRIBUTION

INTERNATIONAL
4 000 000+
APPELS D'OFFRES DANS 190+ PAYS

INTERNATIONAL
5 000+
SOURCES

En savoir plus : **deepbloo.com**

© 2026 Deepbloo. Reproduction autorisée avec mention de la source.